

Instructions visant ceux qui viennent d'effectuer un test de dépistage de la COVID-19

J'ai des SYMPTÔMES, et:

Je n'étais pas exposé à un cas connu de COVID-19 et je n'ai pas voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.

- Vous devez vous isoler en attendant les résultats de votre test de dépistage de la COVID-19.
- Si le résultat est négatif, vous pouvez cesser l'auto-isolément dès que vos symptômes s'améliorent pendant 24 heures, et vous n'avez plus de fièvre.
- Tous les membres de votre ménage et vos contacts étroits, doivent auto-surveiller et doivent se faire soumettre à un test de dépistage s'ils commencent à présenter des symptômes de la COVID-19.

J'ai été exposé à un cas connu de COVID-19.

- Vous devez vous isoler et vous faire soumettre à un test de dépistage de la COVID-19.
- Si le résultat de votre test est positif, le bureau de santé publique de votre région vous contactera pour déterminer votre période d'isolation spécifique.
- Si le résultat de votre test est négatif, vous devez continuer de vous auto-isoler durant 14 jours, à compter de la dernière fois où vous avez été exposé au cas connu de COVID-19
- Tous les membres de votre ménage et vos contacts étroits, doivent auto-isoler en attendant les résultats de votre test. Si le résultat de votre test est négatif, ils peuvent cesser l'auto-isolément mais vous devez continuer de vous isoler. Si le résultat de votre test est positif, ils doivent continuer d'auto-isoler.
- Toute personne qui présente l'apparition ou l'aggravation des symptômes devrait effectuer un autre test de dépistage à tout moment que l'apparition de symptômes est notée.

J'ai voyagé à l'extérieur du Canada

- Vous devez vous isoler pendant les 14 jours suivant le jour de votre retour au Canada. Vous devrez aussi vous faire soumettre à un test de dépistage.
- Si votre résultat est positif, le bureau de santé publique vous contactera pour déterminer votre période d'isolation spécifique. Si votre résultat est négatif, vous devez continuer de vous auto-isoler pendant 14 jours suivant le jour de votre retour au Canada.

Je n'ai pas de SYMPTÔMES, et:

Je suis allé pour le test en raison de travail ou les exigences de visite

- Vous n'avez pas à vous isoler pendant que vous attendez les résultats de votre test.

J'ai été exposé à un cas connu de COVID-19

- Même si votre test est NÉGATIF, vous devez continuer à vous auto-isoler durant 14 jours, à compter de la dernière fois où vous avez été exposé au cas connu de COVID-19.
- Toutes les membres de votre ménage doivent auto-surveiller mais ne doivent pas auto-isoler, tant qu'ils n'aient pas des symptômes. Ils peuvent quitter la maison pour des raisons essentielles seulement (le travail, l'école, ou pour faire des achats essentiels). Ils doivent auto-isoler et se faire soumettre à un test de dépistage de la COVID-19 dès qu'un signe ou des symptômes apparaissent.

J'ai été en contact avec quelqu'un qui a été exposé à un cas connu de COVID-19

- Si la personne avec qui vous avez eu du contact n'a pas de symptômes, vous n'êtes pas tenu de vous isoler en attendant les résultats de votre test de la COVID-19.
- Si la personne avec qui vous avez eu du contact présente des symptômes, ou des symptômes apparaissent, vous devez vous isoler jusqu'à ce que vous et votre contact receviez des résultats négatifs.
- Soumettez-vous à un test de dépistage à nouveau dès qu'un signe ou des symptômes apparaissent.

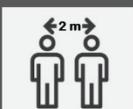
J'ai voyagé à l'extérieur du Canada

- Même si vous n'avez pas de symptômes, vous devez vous auto-isoler durant 14 jours, à compter de votre retour.
- Les membres de votre ménage, et vos contacts étroits, doivent auto-surveiller mais ne doivent pas auto-isoler.
- Si vous notez l'apparition ou l'aggravation des symptômes, soumettez-vous à un test de dépistage de la COVID-19 à nouveau et continuez à vous auto-isoler. Aussi, toutes les membres de votre ménage, et vos contacts étroits doivent auto-isoler pendant que vous attendez les résultats de votre test.

J'ai été averti par l'application Alerte COVID que j'ai été exposé à un cas connu de COVID-19

- Vous devez vous isoler en attendant votre résultat du test de dépistage de la COVID-19.
- Si le résultat de votre test est négatif, vous pouvez cesser votre auto-isolation tant que vous n'ayant pas développé des symptômes.
- Si vous notez l'apparition ou l'aggravation des symptômes, soumettez-vous à un test de dépistage de la COVID-19 à nouveau.

PROTÉGEZ VOTRE COMMUNAUTÉ CONTRE LE COVID-19



Pratiquer la distanciation physique



Portez un masque sur le nez, la bouche et le menton



Évitez les grands rassemblements



Lavez les mains régulièrement

Après le test

Comment obtenir votre résultat de test de dépistage ?

- La plupart des résultats sont disponibles entre 2-5 jours.
- Pour obtenir les résultats de votre test en ligne, allez à covid-19.ontario.ca/fr et cliquez sur « consultez vos résultats de laboratoire ».
- Si vous n'avez pas accès à vos résultats en ligne, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé ou le centre d'évaluation de la COVID-19 où vous avez effectué le test de dépistage.

Que se passe-t-il si le résultat du test est positif ?

- Le bureau de santé publique de Hastings Prince Edward vous contactera pour indiquer quand vous pourrez cesser de vous auto-isoler.
- Il n'est pas nécessaire de vous soumettre à un test de dépistage de la COVID-19 après votre période d'isolement pour signifier l'élimination du virus. Plusieurs d'individus peuvent continuer de recevoir un résultat positif quelques semaines ou mois après leur période d'isolement mais ils ne sont pas considérés infectieux ou un risque aux autres.

Que signifie un résultat négatif de test de dépistage de la COVID-19 ?

- Un résultat négatif signifie que nous n'avons pu détecter le virus au moment de votre test de dépistage de la COVID-19.
- Si vous avez été exposé à un cas connu de COVID-19, vous devez continuer à vous auto-isoler durant 14 jours, à compter de la dernière fois où vous avez été exposé au cas connu de COVID-19, même si votre résultat est négatif. C'est possible que votre résultat soit négatif mais le virus continue d'incuber. Un individu peut recevoir un résultat positif jusqu'à 14 jours après qu'ils s'étaient exposés à un cas connu de COVID-19.
- Toute personne qui présente l'apparition ou l'aggravation des symptômes devrait effectuer un autre test de dépistage à tout moment que l'apparition des symptômes est notée. Si vous avez été exposé à un cas connu de COVID-19, soumettez-vous à un autre test de dépistage même si vous avez reçu un résultat négatif la première fois.

Détails sur la COVID-19

- Certaines personnes infectées ne présentent aucun symptôme. Certains peuvent recevoir un résultat positif et ensuite peuvent développer des symptômes plus tard.
- La plupart des cas de la COVID-19 ne sont pas graves. Si vous vous présentez une affection chronique telle que le diabète, une maladie pulmonaire, rénale ou hépatique, ou si vous êtes âgées de plus de 70 ans, vous êtes plus à risque que d'autres à développer de graves complications de la COVID-19.
- Si le résultat de votre test est positif, que vous soyez asymptomatique ou malade, vous êtes considérés contagieux et vous pouvez transmettre le virus aux autres. Restez en auto-isolation pour la durée du période indiqué par le bureau de santé publique même si vous vous sentiez bien.
- C'est important d'auto-surveiller. Si votre maladie commence à s'aggraver, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou avec Télésanté Ontario (1 866 797-0000).
- En cas d'urgence médicale par exemple, si vous souffrez de douleurs thoraciques, d'essoufflement ou si vous avez de la difficulté à respirer, composez immédiatement le 9-1-1 et informez-les que vous êtes un cas connu de COVID-19

Le 18 Mai, 2021

Adapté avec la permission du Bureau de santé de l'est de l'Ontario

Centres d'évaluation de la COVID-19 :

Belleville and Quinte West
(613) 961-5544

Prince Edward County
(613) 813-6864

North Hastings
(613) 332-2825 ext. 6224

Informations COVID-19 :

Hastings Prince Edward Public Health
hpePublicHealth.ca

Quinte Health Care
qhc.on.ca

Ontario Ministry of Health
covid-19.ontario.ca

Public Health Ontario
publichealthontario.ca

Public Health Agency of Canada
canada.ca/publichealth



HASTINGS PRINCE EDWARD
Public Health